

EMPLOYÉ DE LIBRE-SERVICE (F/H)



LE MÉTIER

Si l'on peut aussi souvent qualifier l'employé de libre-service d'**employé polyvalent**, c'est que ses activités sont effectivement d'une très grande polyvalence. Celles-ci peuvent varier considérablement selon le type et la taille du magasin dans lequel il travaille sous la responsabilité d'un chef de rayon et du directeur de magasin. Plus ce dernier est grand, et plus seront nombreuses les tâches liées à l'organisation du magasin et à la gestion de ses stocks.

La première mission de l'employé de libre-service consiste effectivement à **assister le magasinier** (voire à le remplacer dans ses fonctions) dans toutes ses activités de gestionnaire des stocks, à commencer par la réception des marchandises qu'il pourra aider à décharger, vérifiant scrupuleusement leur conformité avec le bon de commande, que ce soit en termes de quantité, de qualité ou de bon état général.

Une fois les marchandises réceptionnées, l'employé polyvalent s'assure que celles-ci soient **correctement intégrées et comptabilisées dans les stocks**, puis acheminées et convenablement **rangées** dans les zones de stockage appropriées. Il doit alors parfois porter des charges lourdes ou savoir se servir d'engins de manutention manuels ou automatiques. Il a souvent l'entière responsabilité de cet espace de stockage puisqu'il est appelé à **maintenir** en état **l'inventaire du magasin**.

Capable de travailler seul ou en équipe, il est parfois amené à collaborer avec les responsables

des achats pour **passer des commandes** de réapprovisionnement.

Si on l'appelle également souvent employé de rayon, c'est que la bonne tenue des rayons est primordial pour lui. Responsable de la **mise en rayon**, mais aussi de la propreté et de l'organisation de son espace de travail, il doit en toute occasion contribuer à maintenir un environnement de vente propre, bien rangé et attrayant. Cela peut inclure le nettoyage des rayons, des étagères et des présentoirs, le balayage du sol, ainsi que le réaménagement des produits pour une présentation visuelle optimale. Il s'assure aussi bien entendu de **contrôler les dates de péremptions** des produits alimentaires périssables, qui doivent être en permanence bien étiquetés et retirés des rayons pour être remplacés immédiatement afin d'éviter tout problème d'hygiène.

Alors qu'il est en train de réapprovisionner les rayons, l'employé de libre-service peut être sollicité par les clients à la recherche d'informations de base sur les produits ou sur l'organisation générale du magasin. Bien qu'ils ne soient pas des vendeurs à proprement parler, les employés de libre-service doivent être capables d'**orienter les clients**, mais aussi éventuellement d'**assister les caissiers** dans les processus d'encaissement de ventes, que ce soit en gérant les files d'attente, en emballant les achats des clients ou en les aidant à finaliser leurs achats sur les bornes en libre-service.

COMPÉTENCES CLÉS



Outils de gestion des stocks



Système d'encaissement



Gestes de la manutention

QUALITÉS PERSONNELLES



Organisation



Endurance



Hygiène



EMPLOYÉ DE LIBRE-SERVICE (F/H)

FORMATION

Le métier d'employé de libre-service est généralement accessible **sans aucune qualification**, mais on constate que l'accès à de meilleurs salaires est conditionné par l'obtention d'un diplôme, qu'il s'agisse d'un simple **CAP Employé de commerce multi-spécialité** ou, mieux encore, d'un **bac professionnel en Commerce**.

CAP EMPLOYÉ
DE COMMERCE
MULTI-SPÉCIALITÉ

BAC
PROFESSIONNEL
EN COMMERCE

RÉMUNÉRATION

L'employé de libre-service débutant peut généralement espérer gagner entre 18 000 et 20 000 euros bruts par an. Il verra avec quelques années d'expérience professionnelle ce salaire augmenter et grimper jusqu'à 24 000 euros bruts annuels en moyenne en France, selon les chiffres de l'INSEE.

20 000 À 22 000 € BRUT/AN



© Shutterstock - 11/23